

Guide des aides économiques

Aide à la formation du créateur ou repreneur d'entreprise



Département de la Vendée

Objet

Favoriser la création d'entreprises pérennes ou la reprise dans de bonnes conditions en incitant le créateur à approfondir son projet et à compléter ses connaissances dans le cadre de modules de formation continue.

Bénéficiaires

- Créateurs d'entreprise.
- Repreneurs d'entreprise.
- Activités éligibles : l'activité prévue, à créer ou à reprendre, doit figurer dans la liste présentée sur la page 2.

Montant de l'aide

- En phase de pré-crédation ou pré-reprise : 100 % du coût T. T.C. de la formation, moyennant une participation financière du créateur de 150 €.
 - En phase de post-crédation ou post-reprise : 50 % du coût HT.
- Plafond de 3.000 € maximum.

Modalités

Opérations éligibles :

- En phase de pré-crédation ou pré-reprise : formations longues de plus de 200 heures permettant de vérifier la faisabilité économique et financière du projet.
- En phase de post-crédation ou post-reprise : formations courtes spécifiques (marketing, qualité, politique commerciale, gestion de trésorerie, management et organisation, relations humaines, export, langues...).

Conditions de recevabilité :

- La demande doit être formulée avant le commencement de la formation et dans les cas d'intervention en post-crédation ou postreprise dans un délai de 2 ans suivant la création ou la reprise (date de l'immatriculation ou de début d'activité).

- Dépôt du dossier 3 mois maximum après la demande.
- Valeur économique du projet.

NB : Les modalités détaillées de cette aide figurent dans le règlement adopté par l'Assemblée départementale le 13 février 2009, qui fait seul référence.

Contacts

Conseil Général de la Vendée

40 rue Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon Cedex
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service des Aides Economiques
Tél. 02.51.44.26.06 - Fax : 02.51.62.70.66
www.vendee.fr

Ainsi que pour tout conseil et assistance dans le montage du dossier :

Vendée Expansion

Tél. : 02.51.44.90.00

Chambre de Métiers de la Vendée

Tél. : 02.51.44.35.20

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée

Tél. : 02.51.45.32.32



**Liste d'activités éligibles aux aides au
conseil et à la formation des créateurs ou
repreneurs d'entreprise**

- 10 - Industries alimentaires
- 11 - Fabrication de boissons
- 13 - Fabrication de textiles
- 14 - Industrie de l'habillement
- 15 - Industrie du cuir et de la chaussure
- 16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- 17 - Industrie du papier et du carton
- 18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 20 - Industrie chimique
- 21 - Industrie pharmaceutique
- 22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 - Métallurgie
- 25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- 26 - Fabrication produits informatiques, électroniques et optiques
- 27 - Fabrication d'équipements électriques
- 28 - Fabrication de machines et équipements
- 29 - Industrie automobile
- 30 - Fabrication d'autres matériels de transport
- 31 - Fabrication de meubles
- 32 - Autres industries manufacturières
- 33 - Réparation et installation de machines et d'équipements
- 35 - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- 38 - Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
- 39 - Dépollution et autres services de gestion des déchets
- 41-20 - Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- 42 - Génie civil
- 43 - Travaux de construction spécialisés
- 45-20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
- 49 - Transports terrestres (hors transport par conduites – 49.50)
- 52 - Entreposage et services auxiliaires des transports
- 53-20 - Activités de poste et de courrier (autres qu'objet de service universel)
- 58 - Edition
- 59 - Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
- 60 - Programmation et diffusion (radio et télévision)
- 61 - Télécommunications
- 62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques
- 63 - Services d'information
- 71(12 et 20) - Activités d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- 72 - Recherche-développement
- 73 - Publicité et études de marché
- 74 - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 78 - Activités liées à l'emploi
- 80 - Enquêtes et sécurité
- 81 - Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- 82 - Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- 88-10C - Aide par le travail
- 95 - Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
- 96-01A - Blanchisserie – teinturerie de gros